

Le Monde

Une mineure mise en examen pour avoir insulté une professeure après un cours sur le respect de la laïcité

Le 9 octobre, lors d'un cours d'enseignement moral et civique au lycée Pierre-d'Aragon de Muret, près de Toulouse, une élève de 16 ans avait insulté une professeure d'histoire-géographie.

Par [Philippe Gagnebet](#) Publié le 22 octobre 2020 à 22h14 - Mis à jour le 23 octobre 2020 à 10h16

Temps de Lecture 2 min.

Sept gardés à vue, tous mineurs, une jeune fille de 16 ans mise en examen pour « *outrage à personne dépositaire d'une mission de service public dans un établissement scolaire* », une professeure d'histoire-géographie traumatisée et suivie psychologiquement par les services du rectorat. A Toulouse, le procureur de la République, Dominique Alzeari, a confirmé au *Monde*, jeudi 22 octobre, que l'élève avait été placée sous contrôle judiciaire deux jours auparavant par un juge des enfants. Les autres sont ressortis libres.

Tout commence le 9 octobre, dans une classe du lycée Pierre-d'Aragon, à Muret (Haute-Garonne), au sud de Toulouse. Une classe de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) participe à un cours d'enseignement moral et civique. La professeure d'histoire-géographie y parle ce jour-là des « *droits et obligations des citoyens français et du respect de la laïcité* » et les échanges en viennent à aborder la question du port du voile.

« *Certains élèves ont alors contesté les propos de la professeure en affirmant que la charia était supérieure à la loi de la République*, affirme-t-on du côté du rectorat, *sans que le débat s'envenime pour autant.* » C'est lors de l'interclasse qu'une élève de 16 ans, prévenue par des camarades qui avaient assisté au cours, entre dans la classe et insulte la professeure, sans la violenter physiquement. Selon l'enseignante, qui va porter plainte le soir même à la gendarmerie, après avoir prévenu des surveillants et le proviseur, deux garçons l'auraient aussi copieusement insultée.

Si M. Alzeari « minimise ces actes, qui n'ont rien à voir avec de la radicalisation », il est revenu jeudi, lors d'une conférence de presse, sur « ces faits graves ». Les investigations menées par les enquêteurs se seraient accélérées après l'attentat terroriste du 16 octobre, qui a coûté la vie à Samuel Paty, également professeur d'histoire-géographie à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines). Le 19 octobre, sept élèves ont été placés en garde à vue. A l'issue des auditions, « le parquet a décidé de présenter au juge des enfants la lycéenne de 16 ans, qui encourt six mois d'emprisonnement », précise le procureur de la République. Au sein du lycée, qui compte près de 2 000 élèves, un conseil de discipline se tiendra prochainement pour sanctionner trois des élèves mis en cause.

« Cellules laïcité »

« Depuis trois ans, nous avons mis en place des “cellules laïcité” dans les académies avec des référents dans les collèges et les lycées », précise une porte-parole du rectorat. Depuis 2018, environ 130 remontées ou alertes auraient été signalées, le plus souvent pour des accrochages ou des incidents mineurs. « Mais déboucher sur une mise en examen, c'est très rare », remarque-t-elle.

[Sur Europe 1](#), jeudi 22 octobre, le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a souligné que « ces faits ne sont pas isolés, environ 900 l'an passé. C'est un combat contre la radicalité, le combat de tous ».

Un constat partagé par Cyril Lepoint, secrétaire départemental de l'union syndicale UNSA-Education Haute-Garonne, qui témoignait, jeudi, [dans La Dépêche du Midi](#), d'« un changement de mentalité chez les élèves dès 2015, lorsque la minute de silence en mémoire aux victimes de Charlie Hebdo n'a pas été respectée par tout le monde ». Autre exemple : « Les enseignants qui abordent la thématique du droit des femmes sont souvent menacés. »

Mercredi, lors de l'hommage national rendu à Samuel Paty, deux énormes images étaient projetées sur les façades des hôtels de région à Toulouse et à Montpellier : des « unes » et caricatures de *Charlie Hebdo*.